

QU'EST-CE QU'ADUM (ACCÈS DOCTORAT UNIQUE MUTUALISÉ) ?

Il s'agit d'un outil informatisé et sécurisé, à la fois outil de gestion, de communication et outil collaboratif.

Le doctorant en est l'acteur majeur.

L'outil permet de :

- s'inscrire et se réinscrire.
- stocker des données descriptives de la thèse.
- consulter et s'inscrire aux formations.
- participer au réseau des doctorants et des docteurs.
- s'informer en ligne (actualités des écoles doctorales, des soutenances, des offres d'emplois ...).
- valoriser ses travaux en publiant sa thèse sur « theses.fr ».
- après la thèse, communiquer sur votre situation professionnelle (obligatoire pendant les 5 ans qui suivent la soutenance de thèse).



IMPORTANT !

À chaque étape administrative de la soutenance (validation du jury par le directeur de l'ED, dépôt des rapports sur ADUM, ...), le directeur de thèse et vous-même êtes informés via votre espace personnel.

PREMIERS PAS SUR ADUM: POUR LES DOCTORANTS DONT LA CANDIDATURE A ÉTÉ ACCEPTÉE

Comment se connecter ?



PREMIÈRE CONNEXION

Pour vous inscrire, allez sur le site de votre école doctorale, puis dans la rubrique "inscription" et cliquer sur Inscrivez-vous ici puis "Créer un compte".

Vous devrez indiquer votre adresse de messagerie et votre mot de passe puis cliquer sur "Créer mon profil". Vous allez recevoir immédiatement un courriel permettant de vérifier la validité de votre adresse mail. Vous devrez cliquer ou copier le lien présent dans le courriel afin d'activer la création de votre compte.

Attention ! Ce lien ne sera valide que 24 heures.

Les *, indiquent des informations à saisir obligatoirement. En cas de non saisie, une alerte se déclenche au moment de la sauvegarde des informations. Cliquez ensuite sur "Créer mon profil".



IMPORTANT ! POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022/2023 TOUS LES DOCTORANTS QUI SE RÉINSCRIVENT DEVRONT SE CRÉER UN ESPACE ADUM (CF PREMIÈRE CONNEXION) ET DONC PRÉPARER LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À LA SAISIE DE VOS INFORMATIONS SUR VOTRE DOCTORAT.

THÈSES EN COURS

RÉINSCRIPTION

En début d'année universitaire, vous demandez votre réinscription sur ADUM. Les informations sont ensuite transmises automatiquement à votre Directeur de thèse, puis au Directeur de l'école doctorale, pour avis en ligne.

FORMATIONS

Vous pouvez consulter et vous inscrire aux modules de spécialité ainsi qu'aux modules socio-professionnels. Vous pouvez via votre espace consulter les formations déjà effectuées et générer une attestation.

COMITÉ DE SUIVI INDIVIDUEL

Après avoir saisi la composition de votre comité, chaque membre (extérieur ou non à l'ED) peut consulter votre fiche, y compris le compte-rendu déposé en ligne.

SOUTENANCES

Les soutenances sont gérées depuis l'application ADUM.

DOSSIER DE SOUTENANCE

En préalable au lancement de la soutenance de thèse sur ADUM, la proposition de rapporteurs, la composition du jury, ainsi que la date de soutenance doivent faire l'objet d'une concertation entre vous-même et votre directeur de thèse. C'est vous qui, ensuite, depuis votre espace personnel dans ADUM, êtes chargé de la saisie de ces renseignements.

Nous vous recommandons de vous faire assister de votre directeur de thèse tout au long de ce processus



LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES



Préparer les documents nécessaires à une inscription dans ADUM afin de créer son « Espace personnel ».

Avant de commencer la procédure d'inscription sur ADUM, vous devez rassembler toutes les informations sur votre future thèse :

- le sujet de thèse.
- les coordonnées du Directeur de thèse, et co-Directeur ou co-Encadrant le cas échéant.
- les coordonnées du laboratoire d'accueil.
- le nom de l'École Doctorale de rattachement du laboratoire, de l'établissement d'inscription et de la spécialité de doctorat que vous préparez.
- En cas de cotutelle internationale de thèse, les éléments relatifs à l'établissement étranger de cotutelle (nom, coordonnées, titre prénom nom du responsable de l'établissement, coordonnées directeur de thèse, laboratoire à l'étranger).
- le financement de la thèse pendant 3 ans.
- le titre de la thèse en français et en anglais.
- le résumé du projet de recherche en français et en anglais.
- les mots clés en français et en anglais.

Les éléments personnels suivants :

- votre code INE (indiqué sur votre carte d'étudiant de l'année précédente).
- diplômes du baccalauréat au master 2 ou équivalent.
- une photo d'identité numérique au format JPG.



Vous devez renseigner de manière rigoureuse les informations demandées car elles composeront votre dossier et seront utilisées par l'établissement notamment pour répondre aux enquêtes du Ministère.

